

Un plan d'action renforcé



Connaissances complémentaires sur la biodiversité et la fonctionnalité des habitats

- Poursuite et amélioration des inventaires naturalistes
- Suivi des populations (poissons, coraux, flore...)
- Acquisition (mammifères marins, tortues, chiroptères)
- Mise à disposition et diffusion des données naturalistes



Préservation et restauration des milieux

- Restauration des habitats naturels (littoral, ravines)
- Amélioration de la gestion des déchets et suivi des microplastiques
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- Réduction de la pollution lumineuse
- Intégration des enjeux écologiques dans les projets d'aménagement (séquence ERC)



Communication et sensibilisation

- Production de supports pédagogiques
- Valorisation des résultats scientifiques
- Développement de la communication numérique
- Actions de sensibilisation à la préservation de la biodiversité auprès des usagers portuaires et de la population



Mobilisation des acteurs

- Renforcement des partenariats scientifiques
- Mobilisation des acteurs du territoire portuaire
- Participation aux réseaux environnementaux
- Développement d'actions collectives en faveur de la biodiversité

Notre raison d'être

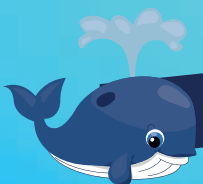
Agir de manière responsable pour sécuriser l'approvisionnement des Réunionnais et contribuer à l'attractivité et au rayonnement de notre île.

Ansanm nou fé grandi la Rényon

www.reunion.port.fr

Schéma Directeur du Patrimoine Naturel

Credits photos : @ECOMER - Ludovic HOARAU - @Marex - @Ecomed - CREOCEAN



Comprendre et préserver un patrimoine naturel riche

Le Schéma Directeur du Patrimoine Naturel (SDPN) est un document d'orientations se basant sur des inventaires de la faune, de la flore et des habitats naturels des milieux terrestre et marin. Il vise à mieux connaître, préserver et valoriser la biodiversité présente sur le territoire portuaire, en conciliant développement économique et enjeux environnementaux.

Des zones à enjeux écologiques

- L'embouchure de la Rivière des Galets
- La ravine à Marquet
- Les espaces littoraux
- Les fonds sous-marins côtiers
- Les zones mésophotiques du milieu marin
- Les aires de passage des animaux terrestres et marins (baleines, dauphins, poissons pélagiques, oiseaux marins, tortues marines...)

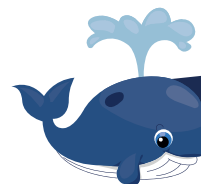
Une biodiversité remarquable

MILIEU MARIN

- Plus de **240 espèces de poissons**, fonds rocheux, récifs coralliens, fonds sableux, lagunes, ravines, hauts de plage...recensés
- Habitats variés
- Forte diversité d'invertébrés et de coraux

MILIEU TERRESTRE

- Plus de **321 taxons de flore** dont 53 indigènes
- **83 espèces** de faune dont 18 menacées
- Habitats naturels : ravines, littoral.



Des enjeux économiques sur Port Réunion



Le SDPN vise à concilier le développement économique et les enjeux environnementaux sur le territoire portuaire. L'amélioration de la connaissance éclaire les décisions en terme de développement et d'aménagement de Port Réunion, pour une meilleure préservation de la biodiversité locale.

Préserver les milieux naturels

Les habitats naturels présents sur le territoire portuaire abritent de nombreuses espèces à enjeux et contribuent au bon fonctionnement des écosystèmes. **Leur préservation et leur restauration sont essentielles.**

Limiter les pressions sur la biodiversité

Les activités portuaires peuvent générer des impacts, notamment :

- La pollution lumineuse affectant les espèces sensibles
- L'introduction d'Espèces Exotiques Envahissantes EEE
- La pollution marine.

Mieux connaître pour mieux agir

Le SDPN permet :

- d'améliorer la compréhension du fonctionnement des écosystèmes
- d'adapter les actions de préservation aux enjeux portuaires
- d'intégrer les enjeux écologiques dans les projets d'aménagement
- d'anticiper les évolutions liées au changement climatique.

Depuis 2018, le SDPN permet :

- de mieux connaître et valoriser le patrimoine naturel ;
- de préserver la biodiversité grâce à des actions concrètes ;
- d'accompagner les projets portuaires pour mieux prendre en compte les enjeux environnementaux et limiter leurs impacts ;
- de renforcer la concertation et la coopération avec de nombreux partenaires.